

Compte-rendu des fouilles au château

L'histoire du château

La fondation de Guingamp au XI^e siècle

Peu de documents anciens livrent des informations sur la naissance de Guingamp.

La première mention de la ville ne date que de 1120. Le château n'apparaît dans les textes qu'un peu plus tard, en 1123 sous la dénomination «motte du Comtes».

Il est très vraisemblable que le château et la ville qui s'est développée à ses pieds soient un peu plus anciens que ces textes, probablement vers 1040. Les écrits ne mentionnent pas l'emplacement exact de ce premier château.

La forteresse du XV^e siècle

Le château ne réapparaît dans les textes qu'en 1420. Il est alors rasé sur ordre du Duc de Bretagne, Jean V.

Une nouvelle forteresse est rebâtie quelques décennies plus tard. De plan carré et munie de quatre grosses tours circulaires, cette citadelle est conçue pour l'usage du canon.

La construction de ce château est traditionnellement datée des années 1438 à 1442 et attribuée à Pierre II, Duc de Bretagne.

La destruction du château au XVIII^e siècle

Au début du XVIII^e siècle, la seigneurie de Guingamp appartient à César de Vendôme, demi-frère du roi Louis XIII. De nombreuses révoltes éclatent pour tenter de renverser le roi encore mineur. L'une d'elles est menée par Vendôme. Cette tentative échoue, comme les autres.

La répression s'abat sur les villes appartenant à ce seigneur. Les habitants de Guingamp sont condamnés à raser eux-mêmes la forteresse de la ville, dont ne subsistent que la base de trois tours et des murailles. Les matériaux issus de la destruction servent à édifier des maisons en ville ainsi que le couvent des augustines. L'ancienne cour est transformée en place, jusqu'à la construction d'une école au XIX^e siècle.

Les vestiges du château sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 26 janvier 1926. En 1988 et 1989, l'association des Amis du Pays de Guingamp entreprend un relevé des courtines et des tours et entreprend quelques déblaiements dans les parties accessibles.

L'opération d'archéologie préventive

Une fouille archéologique

Dans le cadre du projet d'aménagement du château de Guingamp, en suite aux sondages réalisés en 2002, l'Etat a prescrit une fouille des vestiges préalable aux travaux. Cette étude, réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Guingamp, a été confiée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives. Elle a débuté en novembre 2004 pour une durée maximale de 5 mois. Après la démolition des bâtiments modernes et l'évacuation des gravais, les terrassements effectués sous le contrôle des archéologues ont fait apparaître de nombreux vestiges appartenant aux différentes périodes de l'histoire du château.

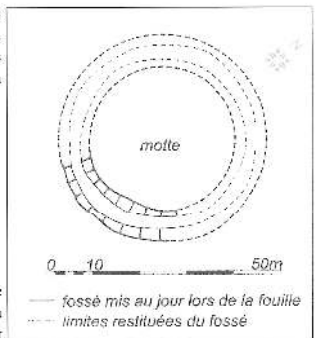
La motte du XI^e siècle

Le premier château, construit avant 1120, reposait sur un tertre artificiel circulaire d'une trentaine de mètres de diamètre. Il était ceinturé par un imposant fossé taillé dans la roche sur une

profondeur de 4 m environ. Des bâtiments sur poteaux de bois occupaient la plate-forme. Seules subsistent les fosses dans lesquelles ils étaient installés. Leur plan et leur datation exacts restent à préciser.

Premières transformations aux XII^e-XIV^e siècles

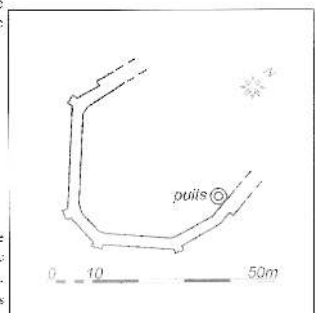
Des murailles barrant le fossé de la motte signalent une première transformation du château. La motte est arasée et le fossé est comblé. Une enceinte polygonale maçonnée soutenue par des contreforts est alors édifiée, et le château est étendu vers le sud. Cette transformation fait apparaître l'usage de la maçonnerie. Elle reste à ce jour inconnue mais est antérieure à la reconstruction totale du château au XV^e siècle.



Plan de la motte au XI^e siècle.

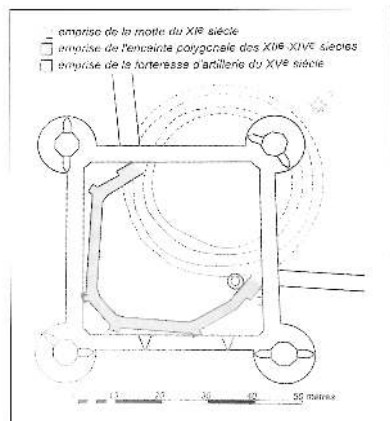
La forteresse d'artillerie du XV^e siècle

Le château construit au XV^e siècle présente un plan parfaitement carré, dont chaque angle est occupé par une tour circulaire. Des ouvertures de tir, surmontées de fentes de visées, sont réparties de façon rationnelle sur l'ensemble de l'enceinte. La forme de ces ouvertures, ainsi que la géométrie du plan traduisent la volonté d'adapter la nouvelle citadelle à l'usage du canon, arme alors en plein développement.



Enceinte polygonale
des XII^e-XIV^e siècles.

Plusieurs indices portent à croire aujourd'hui que la construction est probablement réalisée sous le règne des successeurs de Pierre II, vers 1470.



**Les trois périodes successives du château de Guingamp
mises en évidence lors de l'opération d'archéologie préventive,
janvier 2005.**

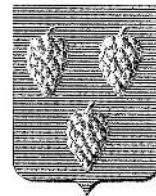
Des bâtiments d'habitation devaient être construits le long des murailles. Des pierres signalent la localisation de leur façade. Ils n'ont jamais été réalisés.

Une autre question reste pour le moment sans réponse : celle de la porte du château. Celle-ci devait se situer du côté de la ville, sur l'une des murailles rasées au XVII^e siècle. Ces démolitions en ont effacé toute trace.

Les recherches en cours devraient permettre d'apporter de nombreuses informations nouvelles sur cet édifice dont la construction est à l'origine de la ville de Guingamp. L'élaboration du projet municipal tiendra compte de ces vestiges, protégés au titre des Monuments historiques.

Texte et dessins © Laurent BEUCHET,
Responsable, au sein de l'Institut national de recherches archéologiques préventives,
des chantiers de fouilles au château de Guingamp.

Une famille : Les Roquancourt



D'un en 3 pommis de pins d'un, 2 et 1, leur pointe en bas.

Un manoir : Keravel

Selon les plus anciennes traditions, les origines de la famille remontent au XII^e siècle. Elle porte le nom d'un domaine situé entre Versailles et Saint-Germain-en-Laye, au sud de Marly et Louveciennes. Parmi les plus anciens figurent quelques compliers. Plusieurs d'entre eux auraient subi la persécution qui, sous Philippe Le Bel, frappa cet ordre prestigieux. Le nom apparaît sur différents actes (1128 le plus ancien) concernant des donations à de pieux établissements par plusieurs seigneurs de cette famille, Guillaume, Geoffroy, Garnier, ou Raoul, dont, en 1231 et 1238, une reute à l'abbaye de Saint-Denis.

Henry de Roquancourt ayant eu le malheur de tuer le prévôt royal de Chateaufort en 1248, son domaine fut confisqué par le roi Louis IX. Mais la famille conserva son nom qui prit au cours du temps la forme : Rocquencourt, Roquencourt, Roquancourt.

Dans la seconde moitié du ^{xv}^e siècle, un Jehan de Roquancourt se trouve à Falaise où pouvait l'avoir amené la conquête de la Normandie par les troupes de Charles VII (prise de Falaise en 1458).

À partir de cette date on compte 11 degrés de filiations en ligne directe reconnus officiellement par le parlement de Rennes en 1789¹.

Revenons à nos Normands :

Jehan († 1488) a épousé à Falaise demoiselle Catherine Grézille de famille noble. Leur fils Henry et noble demoiselle Jacqueline Durand eurent quatre enfants : Michault (Michel), Jehan, Catherine et Anne.

Sans que l'on en connaisse la raison, les deux fils viennent en Bretagne et « s'établissent dans la ville de Guingamp ».

Les Roquancourt à Guingamp

Antoine et Jehan y étaient installés intra-muros lorsque leur fut communiqué l'acte officiel réglant la succession de leurs parents et grands-parents.

Selon les règles établies dans la noblesse, Michel, l'aîné, recevait l'essentiel de l'héritage dont des maisons à Falaise². Cela fait au moins quelques années qu'il est marié. Il a épousé Marie Le Dantec, dont il a trois enfants baptisés à l'église Notre-Dame.

- Anne en 1543,
- Plessotte en 1546,
- et Jehan.

Michel de Roquancourt et Marie Le Dantec

Qui était Marie Le Dantec ? Elle est dite « de famille noble »³. Il est intéressant dès ce moment de se référer à la liste des maires de Guingamp (1380-1784) dressée par Sigismond Ropartz.

Nous y remarquons que trois « Le Dantec » y sont cités. Pierre en 1514, Rolland en 1517, Sylvain en 1518, en compagnie des Estiennes, Le Bras, Le Goff, Fallegan, Jégou, Jouan et autres

1. Nous verrons par la suite la cause de cette reconnaissance un peu tardive.
2. Il en vend une en 1552.
3. Pierre Le Dantec est sieur de Kergoloff, de Kerluon, de Tiemoigant... La duchesse Anne aurait été logée chez un certain Yvon Le Dantec en haut du Martray.

qui se relaient dans cette liste sur plus d'un demi-siècle. Ce sont à coup sûr des notables de la ville (nobles, ou plutôt « nobles hommes » car acquéreurs de terres nobles).

Là, il nous faut ouvrir une parenthèse pour expliquer dans quel milieu ces deux frères Roquancourt viennent de débarquer... Sans doute, ils sont « nobles ». Mais, nouveaux venus, ils ne peuvent s'intégrer immédiatement aux familles présentes à Guingamp depuis plusieurs générations et qui peuvent afficher des titres plus prestigieux : la noblesse est, elle aussi, à plusieurs étages. Et ils ne sont pas officiellement « nobles bretons », pouvant siéger comme tels aux États de Bretagne. Il faudra attendre la prochaine « montre ». La précédente date de 1487.

La communauté de ville de Guingamp, une des plus anciennes de Bretagne, est un microcosme particulier. S'y côtoient des nobles, des représentants du clergé et des bourgeois qui, eux, sont nobles « collectivement » en tant que membres de cette assemblée. Celle-ci ne se recruta pas par élection mais par cooptation. Pour en faire partie, il faut se faire connaître... et apprécier.

L'aîné, Michel, se marie donc dans cette « élite » urbaine. La bourgeoisie en est l'élément le plus ambitieux car elle rêve de passer d'une noblesse collective et temporaire (la durée de siège dans la municipalité) à une vraie noblesse.

Jehan de Roquancourt

Si Michel, l'aîné, se contente de s'intégrer par mariage, il semble que son cadet Jehan de Roquancourt se soit d'emblée montré plus incisif. Il devient *maire* de la ville dès 1552... donc il est déjà membre de la communauté pour avoir été élevé à cette dignité. Il est permis de penser que, lui aussi, est entré par mariage dans cette société un peu refermée sur elle-même... Les cahiers paroissiaux sont discontinus et incomplets⁴. Cependant, le décès en 1628 de « Jeanne de Roquancourt, âgée d'environ 80 ans » (ce qui la fait naître vers 1548), peut en faire une fille de Jehan : elle fut inhumée dans l'église Notre Dame sous la pierre tombale portant nom et armes des Roquancourt : celle sous laquelle avait été inhumé son père en tant que maire de Guingamp⁵.

Restant seigneur du Villy – dont il doit tirer quelques revenus... et en y ajoutant peut-être la dot de son épouse – il a acheté en 1569 le domaine de Keravel⁶ (terre noble et demeure : l'« antique castel ») au seigneur de Kerauffret, châtelain de Saint-Michel.

4. Premiers registres de baptêmes, 1579-1637 ; de mariages ou sépultures, 1619 (très incomplet). Registres complets seulement à partir de 1669.
5. En 1631, Marie de Roquancourt s'opposa énergiquement à l'enlèvement de cette pierre.
6. *Auel* = « le vent ».

Il ne semble pas avoir eu de fils (du moins qui ait vécu assez longtemps) puisque, après son décès, lorsqu'on règle sa succession en 1557, tous ses héritages nobles échoient à ses neveux, fils de Michel, et plus particulièrement à Antoine, l'aîné. Celui-ci devient donc propriétaire de Keravel et ce domaine va rester dans la famille sans aucune interruption.

Certes, les Roquancourt ont un domicile à Guingamp puisque les naissances, mariages, décès continuent à être enregistrés dans la paroisse Notre-Dame⁷, situés ils ne pourraient être « maires » de la ville. Keravel est leur « manoir », leur résidence de campagne. C'est de plus en plus le cas de tous les membres de la communauté de ville et autres riches bourgeois.

La possession d'une propriété hors de la ville et de ses faubourgs avait de multiples avantages. Elle assurait généralement une demeure plus vaste qu'en ville, avec un jardin et des terres qui, aux mains d'un métayer, fournissaient produits de culture et d'élevage, bois et pâtures indispensables. Ces domaines, achetés autant que possible à des propriétaires « nobles », permettaient aux bourgeois de se dire « nobles hommes » et « sieurs de »... ce qui les hissait d'un degré vers la noblesse. En plus d'une résidence d'être agréable, ces domaines étaient aussi des refuges sanitaires car en ville, des « épidémies », souvent appelées « pestes », en réalité indéterminées, étaient très fréquentes. On allait « se désaier » à la campagne.

Parmi quelques unes proches de Guingamp, citons Runvarec, Munehorre, Kerhuél, Keribo, le Roudouron, la Chénaic, toutes assorties d'une « métrairie », dont les bâtiments jouxtent généralement la maison des maîtres.

Antoine

Né à Guingamp (1543 ?), il épouse en 1560 Marie de Broies (décédée tous deux en 1599), dont il eut (au moins) une fille Anne (1561, †1621), un fils René (1569), et un autre, plus jeune, Jehan.

Antoine, « chef de nom et d'armes » sert dans l'armée. Sa présence est attestée dans les troupes du roi, au siège de Guingamp en 1591, par le seigneur de Kergoniat, gouverneur de la ville.

Jehan, son frère, se maria deux fois. Il eut en tout quatre enfants : Jean en 1576, Marguerite (1582), Marguerite⁸ (1584), et Anne (1586).

7. Il est pratiquement impossible, sauf avec minutie à retrouver de savoir où habitait les Roquancourt au centre-ville à cette époque. Des maisons ont été vendues, d'autres ont disparu. Une liste de leurs propriétés établie dans les années 1770-1780 fait état de maisons à Saint-Michel, à Saint-Sauveur et d'une autre près du moulin... On ne peut avec certitude en faire remonter la jouissance à 2 ou 3 siècles plus tôt.

8. Quand un enfant décédait très jeune on redonnait souvent le même prénom au bébé suivant. Nous avons peu de registres de décès. De plus, on n'enregistrait pas à cette époque le décès des enfants de moins de 6 ans.

René de Roquancourt (1569-1621)

Il épouse Françoise Fallegan.

La famille Fallegan (3 maires : 1529, 1607, 1667), sieurs de Kerglas et du Penquer, est une famille aisée, gros marchands de draps – la principale richesse de Guingamp à l'époque –, puis de toiles et de dentelles, ayant maisons en ville et à Sainte-Croix (le faubourg « textile » de Guingamp), alliée par la suite aux Boessy, de Kermel, Guyomar, Onliay de la Patinière (d'origine normande), aux Allain, aux de la Grève...

René est donc, lui aussi, entré dans ce milieu actif et ambitieux, ce groupe de familles (une quarantaine) qui alternent aux fonctions municipales pendant trois siècles.

Leurs ressources financières et foncières permettaient à tous ces gens en place des largesses, aumônes, des secours aux hôpitaux lors des épidémies. Preuves de générosité, certes, mais accroissant aussi leur popularité.

Il ne manquaient d'ailleurs pas de vraie bienveillance : en avril 1710, Françoise de Roquancourt, veuve du sieur de Kercado, Ollivier Allain, légèra à Peronnelle Jallret, sa fidèle et dévouée servante depuis 30 ans, une rente de 66 livres, 13 sols et 4 deniers ainsi que le bois, garniture et coquerre de plumes, marelas, couvertures et 10 gros lincouls⁹. Elle avait touché un salaire de 21 livres par an.

René est lui-même maire en 1604. Or cette année-là, les États de Bretagne se réunissent à Ploërmel : la « bonne ville » de Guingamp y est représentée par son maire assisté du procureur fiscal...

René eut de nombreux enfants (six de 1601 à 1612), dont deux fils, Geoffroy et Marc (1606), le seul qui lui surviva, et des filles : l'aînée des filles Jeanne (1601-1619), Marguerite (1607-1626) ; les autres, meurent jeunes : Françoise survit à son époux jusqu'en 1641. Deux de ses enfants se marièrent. En 1629, Elisabeth (ou Isabelle) épouse N.H. Yves Jubel, sieur du Rocher, des Isles et de Kerleino (il vendra Kerleino aux Le Brun).

Leur fils Charles sera lieutenant du duché de Penthièvre à Guingamp, épousera Louise de la Grève¹⁰ qui en secondes noces épousera Jean-Claude Binet de la Villéon.

De toute évidence, la famille est passée à un autre niveau dans cet empilement de couches sociales à la fois différentes et imbriquées les unes dans les autres, combinant fonctions municipales, charges ducales, ressources marchandes, achat et reventes de terres nobles.

Avec leur origine noble authentique, les Roquancourt avaient eu une belle carte à jouer.

9. Draps de lit en lin. « Gros » veut dire peut-être non « grands » mais « grossier » (de qualité médiocre).

10. Son père, François Allain, sieur de la Grève, lui alloua une dot de 14 000 livres.

Marc, écuyer, sieur de Keravel (1606- avant 1669)

Il se marie (1637 ?) avec Jeanne du Bourblanc, née en 1605, fille de Jean du Bourblanc, écuyer, seigneur de Guernel, et de Françoise de Coërloury. Son frère Pierre, alloué de Lannion-Kermandac'h, l'avantagera dans la succession de leurs parents¹¹. La famille du Bourblanc résidait à l'époque à Guingamp.

Nous avons vu Marc, dès 1631, s'opposer à l'enlèvement de la pierre tombale de Jehan de Roquancourt. En 1640, il est maire de Guingamp, en 1645, gouverneur de l'Hôtel-Dieu... En 1654, « demeurant en sa maison à Guingamp », il rend aveu à la seigneurie de Kerauffret pour le manoir de Keravel dont il est le propriétaire par héritage.

— Il va franchir un nouveau degré dans l'intégration à l'élite locale. L'ancienne confrérie de la Frérie Blanche, créée au milieu du xv^e siècle, était tombée en désuétude. Dans la foulée de la Réforme tridentine, deux bulles papales – Paul V en 1619, Alexandre VII en 1662 – lui redonnèrent vigueur. La bonne société¹² s'y inscrit en masse (on paie un droit d'entrée, 1 livre 10 sols en 1660), religieux, prêtres, nobles et bourgeois (parfois toute la famille), des congrégations entières (les ursulines). En 1667, on compte 127 « confrères », dont 37 « consœurs » : Jeanne du Bourblanc est admise en 1659.

Evidemment, Marc s'y est inscrit, ce qui a valu peut-être à son fils Charles d'être baptisé par Charles d'Acigné, abbé de Coat-Malouan.

— Chaque année, on désigne deux abbés, un laïc et un ecclésiastique : en 1660, N.H. Marc de Roquancourt, sieur de Keravel et Gilles Boessy, prêtre, seront associés.

Mais Marc a-t-il vu trop grand ? trop vite ? Il semble avoir rencontré de sérieuses difficultés financières.

À l'expiration de son mandat de maire (1640-1641), il adresse une requête pour qu'on lui alloue une somme de 100 livres tournois « car durant l'année de sa charge, il a été divertit de ses affaires particulières pour entendre celles de ladite communauté. Or il a organisé – comme c'est la coutume – en don de joyeux avènement, et encore à sa sortie de charges, quelques réceptions : collations de dragées, confitures, vins, dîners aux collègues de la municipalité, aux autres notables, voire au prédicateur de Carême¹³ et la dépense a été importante » (120 livres pour le dernier dîner).

11. Plus tard Saunin de Bourblanc sera conseiller au parlement de Bretagne.

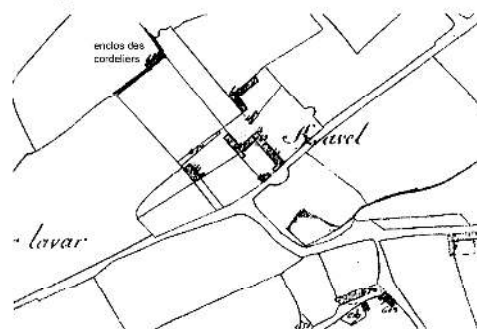
12. Y compris cette fois les familles les plus haut placées : de Gossbriand, de Cleuz, d'Acigné, de Cadolan, du Parc, etc.

13. L'élection du maire avait lieu le mercredi des Cendres.

Le commerce du vin semble déjà particulièrement important. De mars à septembre 1642, les commandes pour les « collations » ou dîners offerts à différentes personnalités reçues officiellement à Guingamp s'élèvent à 118 bouteilles de vin, dont certains « de Gascogne » et d'un coût total de 92 livres, auxquelles il faut ajouter 12 bouteilles d'hypocras à 75 sols l'une (l'hypocras est un vin additionné de sucre et d'infusion de cannelle, amandes amères, musc et ambre...).

C'est vrai que le « domaine » de Keravel n'est pas très étendu. Il peut suffire aux besoins du propriétaire et de sa famille, mais encore faut-il s'en occuper... À Keravel, on ne pouvait sans doute pas, comme dans d'autres domaines plus importants, vendre du bois, des blés, du cidre, voire des légumes ou des produits d'élevage.

A-t-il dû se livrer à quelque activité « commerciale » qui risquerait de le faire déroger à sa qualité de noble ? S'il a la notoriété sociale, il n'en a peut-être pas les moyens financiers... Cependant, il envisage la reconstruction de sa maison.



Ancien cadastre.

Il vient de voir s'installer aux limites de son domaine les cordeliers de Guingamp qui ont décidé de transférer ici leur couvent (démoli du fait des guerres de la Ligue). Un drame d'ailleurs a marqué cette installation. En 1646, le gardien, le père Guillaume Le Cour fut assassiné par deux frères du couvent, en pleine nuit.

*« Dans la noire rabine¹⁴
De l'antique castel
Guillaume on assassine
Tout près de Keravel ».*

14. Rabine : allée bordée d'arbres qui sert d'entrée officielle à un manoir.

Une croix sculptée fut élevée à l'endroit où fut commis le crime¹⁵.

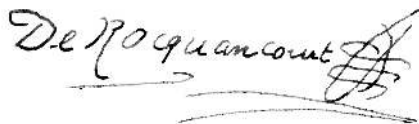
En 1656, Marc de Roquancourt assiste et **signe** au baptême d'écuyer François de Gaspert¹⁶ (dont le père, Guillaume, est alors sénéchal et gouverneur de la ville).

« Au manoir du Roudourou, propriété de la famille Fleuriot, venait parfois le duc de Mazarin, beau-frère du cardinal de Vendôme. » Lors de l'un de ces séjours, la communauté de ville de Guingamp, informée de son départ en 1666, alla lui présenter ses respects après une délibération officielle :

« Devant nous, noble homme Marc de Roquancourt, sieur de Keravel, ancien maire, en l'absence de monsieur le sénéchal des bourgeois, sur la remontrance du sieur le Maire qu'il eut avis que Mgr le duc de Mazarin faisait dessein de partir demain [...] qu'il serait à propos de députer vers lui, on alla en corps recevoir ses ordres [...] et le supplier de conserver sa bienveillance à cette communauté et l'honorer de ses ordres et de sa protection. »

Rappelons qu'à l'époque le duc de Penthièvre, seigneur de Guingamp était le duc de Vendôme, qui allait bien sûr faciliter l'implantation des religieuses augustines et du nouvel hôpital.

Marc de Roquancourt et Jeanne du Bourblanc eurent une nombreuse famille : Olivier (né en 1638), Pierre (1639), Renée (1641), Illecrosme (1642), Jean-Claude (1643), Françoise (1647), Charles (1649). Trois enfants survécurent en 1671.



15. Au début de la Révolution, le propriétaire de Keravel la mit à l'abri de « l'abat des croix » qui se généralisait. Puis elle prit place dans le cimetière de la nouvelle « paroisse de Grâces ».
16. Les de Gaspert sont une des plus importantes familles de la ville.



Olivier, écuyer, sieur de Keravel (1638-1719)

Cainé, Olivier, épouse relativement tard¹⁷, en 1681, Jeanne Segré, dame de Kermenguy, en présence de noble homme Olivier Allain, sieur de Kercado et de demoiselle¹⁸ Gabrielle Segré, dame de Quercuzoal, parents de la fiancée.

Il entre ainsi dans la famille Bodin. Moins attirés que d'autres par la fonction de maire, mais gros acheteurs de terres nobles (de Lerno, de Villeneuve, de Kermenguy), de charges pour leurs fils (prévôt à Guingamp, receveur de l'évêché de Saint-Brieuc ou de la seigneurie de Guingamp), ce sont de gros négociants en vins, en toiles, associés aux Lohrin (vins de L'Isbonne) aux Allain, dotant généreusement leurs filles. Tous sont également « banquiers ».

En 1669, Olivier demande son inscription comme écuyer pour la « réformation » de la noblesse. Il est condamné comme « usurpateur par défaut et par erreur » et susceptible de devoir payer une amende...

N'avait-il pas suffisamment fourni de preuves de son ascendance noble ? Lui – ou son père – ont-ils dérogé en se livrant à des occupations commerciales c'est-à-dire « roturières » ? En 1671, il abandonne son titre d'écuyer et se contente de rester « noble homme ».

Son jeune frère Charles sera, lui, écuyer, garde du roi. Son aîné a pu lui acheter un brevet, il en a les moyens.

Leur sœur aînée, Françoise, épouse en 1674 noble homme Ollivier François Allain de Kercado, maire de Guingamp, fils de François, sieur de Keribo et Marie de la Grève.

Olivier passera par le cursus classique, théoriquement obligatoire à Guingamp :

1686 : gouverneur de l'église,

1687 : gouverneur de l'Hôtel-Dieu.

Il sera lui-même maire en 1689. La même année, il est affilié à la Frérie Blanche, mais n'en sera pas abbé ; le titre sem désormais attribué aux « chevaliers » ou seigneurs plus titrés : du Gage, du Lézard, de la Boissière...

Il n'ira pas aux États de Rennes ; c'est en 1689 : Guingamp reçoit le duc de Chaulnes... Le passage de ce personnage, la présence de ses troupes en 1675-1676, les lourdes charges financières avaient laissé de tels souvenirs qu'il valait mieux rester sur place et veiller à ce que tout se passe bien, d'autant qu'on annonce l'arrivée de cinq compagnies d'infanterie pour une durée indéterminée. Le maire allait devoir leur trouver des logements (chez l'habitant...) et pourvoir à tous leurs besoins, veiller au maintien de l'ordre, etc.

Il duc vraisemblablement y réussit puisqu'il est à nouveau **maire** en 1693 « par ordre de l'intendant » : cette année-là, il y eut quatre arrivées de troupes (dragons ou compagnies de marine, plus de 600 hommes... et des chevaux).

17. Il a eu à démêler une succession compliquée et la construction du manoir.

18. Les épouses nobles ou réputées nobles continuaient à être appelées « demoiselles ».

Depuis la « révolte des Bonnets rouges » en 1675, la Bretagne était soumise à une étroite surveillance, qui s'apparentait presque à une occupation militaire. Preuve s'il en faut, de l'intervention de plus en plus évidente de l'administration royale dans les affaires provinciales et locales.

Quant à son oncle Jean-Claude, il s'est fait « capucin » et l'année où son frère est maire (1689), on voit organiser solennellement le dimanche 14 août une procession pour transférer du couvent des Capucins¹⁹ de Guingamp les saintes reliques de saint Pie, saint Réparat et sainte Sévère que ce pieux religieux avait ramenées de Rome.

Olivier de Roquancourt et Jeanne Segré laisseront un fils : Jean-Claude (1683-1731) et une fille, Françoise (1684-1710).

Jean-Claude, noble homme, sieur de Keravel (1683-1731)

Il est, lui, avocat au parlement, fils de Jean-Claude Binet, sieur de la Villéon et de Gabrielle Segré de Kormozel.

Il épouse en 1704 Louise-Marie de la Grève de la Fontaine Blanche, fille de Guillaume de la Grève, famille dont l'« assise » en « domaines », souvent payés « en or » et en ressources, nous est déjà connue : alliés aux Moisan, Bodin, Le Brun, acheteurs de charges municipales, marchands de soies, apothicaires... 6 fois maires de Guingamp, avocats à la cour ducal.

Gouverneur de l'église en 1713, gouverneur de l'Hôtel-Dieu en 1715, il perd sa femme en 1730 et est élu maire en 1732.

Il décède le 30 juin de cette même année, au cours de sa charge, et est inhumé le lendemain en l'église Notre-Dame, en présence de Messieurs de la communauté de ville, du prévôt, du procureur fiscal *Robbery de Kergrit*, de MM. Binet de Villéon, de Tandois, Le Napsou, etc.

Il avait eu une très nombreuse famille, neuf enfants (sept filles et deux fils), dont plusieurs décédèrent jeunes, c'était fréquemment le cas à l'époque.

Nous allons retrouver deux des filles (peut-être trois), et un fils, Julien-Guillaume :

¹⁹ L'ainée Angélique, Ursule, née en 1706, épouse en 1728 N.H. Pierre François Calays, sieur de Lespoul, avocat au Parlement, fils de Claude de Lespoul (maire de Guingamp, 1705-1719), qui sera lui-même maire de 1732 à 1738 (il a succédé à son beau-père Jean-Claude Roquancourt). Leur fille unique, Louise, épousera en 1748 écuyer Gabriel Gillard, sieur de l'archanal, de Saint-Renan.

– Le mariage de la quatrième fille provoqua quelques péripéties. Elisabeth, née en 1711, avait été enfermée au monastère des filles de la Charité de Montbarcil par lettre de cachet à la

19. Les capucins se sont installés à Guingamp en 1615 dans le manoir du Penquer donné par M. de la Rivière.

demande, en 1736, d'un oncle, Jacques Mahé de Keranno, lieutenant et subdélégué de l'intendant à Guingamp. Il avait agi en faveur des frères de la jeune fille, désireux de s'approprier sa succession (n'oublions pas que les parents sont décédés en 1730 et 1732). Or la jeune Elisabeth a un prétendant, le sieur de Mac Nemara, médecin d'origine irlandaise, établi à Guingamp en 1727-1728, nationalisé en 1734. Il n'hésita pas à en appeler à son éminence le cardinal ministre (à l'époque, c'est le cardinal Fleury). Elisabeth épouse écuyer François Georges de Mac Nemara le 27 août 1737 à Notre-Dame de Guingamp.

Leur fille, Marie-Françoise Julie, née en 1742, deviendra en 1767 l'épouse de messire François Isaac de Boisboissel, chevalier seigneur du dit nom, capitaine au régiment de Provence (fils d'Achille de Boisboissel et de Gillette Catherine de la Boessière), à l'origine par leur fils, Jean-Baptiste, d'une longue lignée de Boisboissel.

Au recensement de l'an IV Marie-Françoise, rentière, veuve Boisboissel habite rue de la place, à droite en descendant, en compagnie de ses enfants Françoise, 25 ans ; Angélique, 19 ans, Marc Antoine, 16 ans et Hyacinthe, 16 ans.

– Il est fait mention dans les archives familiales d'une Jacquette de Roquancourt épouse de monsieur Charles Dubreuil de Rais.

Or il y eut parmi les enfants de Jean-Claude :

- une Françoise-Jacquette née en 1707 qui mourut jeune,
- et une autre Françoise-Jacquette née en 1714... Il doit s'agir de celle-ci.

Le partage de la succession du couple de Rais-Roquancourt sera réglé en 1774.

Un second fils, Jean-Olivier, est né le 27 octobre 1722. Il meurt jeune.

Julien-Guillaume (1713-1762)

Né à Guingamp, aîné des fils, il succède à Jean-Claude comme seigneur de Keravel. Il épouse, vraisemblablement à Tréguier, Marguerite-Hyacinthe Charreyre²⁰. Elle décède à Keravel le 8 septembre 1745 à l'âge de 28 ans après lui avoir donné quatre enfants :

- Christophe, né à Tréguier²¹ vers 1638,
- Laurent Marie Guillaume (1740) ne a Tréguier sans doute,
- Marie-Anne Françoise décédée à Keravel le 28 mars 1745,
- François-Marie, né à Keravel le 23 août 1745.

Laurent Guillaume deviendra officier de marine, son frère François sera prêtre. Nous les retrouverons...

20. Fille vraisemblablement d'un négociant de Tréguier, peut-être importateur de vins...

21. Dans les actes de succession, il est fait état d'une maison à Tréguier, située rue Saint-François, descendant de la rue Colvestre vers la rivière (100 livres de terre partagées entre les trois frères vers 1780).

Marie-Anne, sa mère Marguerite et son père Julien-Guillaume furent inhumés dans l'église Saint-Michel. Rupture avec la tradition d'inhumation à l'église Notre-Dame²².

Julien-Guillaume n'exerça aucune fonction à Guingamp. La famille vécut à Keravel le plus souvent.

Christophe-François de Roquancourt (1738-1808)

Écuyer, sieur de Keravel, conseiller du roi et receveur des impositions du roi à Guingamp, il reprend, lui, contrairement à son père, une place dans la vie guingampaise. D'abord par ses fonctions (charges ou offices obtenus par achat), puis par ses fréquentations. Comme beaucoup de nobles ou de bourgeois cultivés de cette époque, il est au courant des idées nouvelles, philosophiques et politiques. Nous le retrouvons en 1772 parmi les signataires de l'adhésion de Joseph Le Normant de Kergér à la loge maçonnique « l'Orient de Guingamp » ou « Étoile des maçons » (probablement filiale de celle de Saint-Brieuc, « la Vertu triomphante », née en 1765).

Le Normant est déjà un « maçon » important avec le titre de « Souverain prince de Rose-Croix »... On compte une douzaine de membres, dont Roquancourt et Boisboissel. La loge de Guingamp dépend du Grand Orient de France. Comme les autres loges de l'époque, celle de Guingamp doit contribuer plus ou moins activement aux discussions de l'époque, mais l'action de ses membres dans les événements préliminaires à « la crise révolutionnaire » sera variable. On

*recevra de tous les frères éclairés, l'oye, satisfaction et bon air
ni de praverter à tous même exécution et même titre. Fait & de
in et Contresigné de notre Secrétaire pour avoir plein et entier
M. de Roquancourt et son a reçu le dit... Le Normant
Y. Le Normant Secrétaire
M. de Roquancourt
M. de Boisboissel*

22. On peut avancer deux raisons : 1) depuis longtemps le parlement de Bretagne avait, pour des raisons de salubrité, interdit les inhumations dans les églises... on finit sans doute par s'y soumettre ; 2) n'ayant plus de fonctions municipales officielles, les Roquancourt n'avaient plus cet « honneur » (s'il était encore en usage). Plutôt que d'être inhumés dans le cimetière Saint-Louis au sud de l'église Notre-Dame, ils préférèrent le cimetière de Saint-Michel (en Plouisy), dont dépendait Keravel. Toutes les tombes nobles de l'église Notre-Dame furent cassées en 1792-1793.

ne retrouvera pas le nom de Roquancourt dans les assemblées guingampaises de 1789, 1790, 1791, ni dans la « loge régénérée » en 1792 (22^e jour du 8^e mois 5792), dont fera encore partie, en tant que « vénérable », Joseph Le Normant de Kergér²³.

En 1772 également, Christophe a épousé Jeanne Joseph Le Normant de Kergér (fille de feu Pierre Le Normant). Leur mariage fut célébré solennellement en l'église Notre-Dame par le propre frère du marié, François, devenu prêtre. De nombreux notables signèrent le document, et non des moindres : de Montfort, de Léon, le frun du Lojou.

Christophe, par ailleurs, avait aussi, pour conforter ses ressources, une activité commerciale. Il ne fut pas le premier. Le nom de Roquancourt est cité parmi les cinq marchands de vins de Guingamp en 1748. Peut-être son père Julien-Guillaume ?

C'était, rappelons-le, une activité ancienne à Guingamp et fort lucrative, soumise sans doute comme les autres commerces à beaucoup d'aléas : intempéries, infortunes de mer (navrages ou prises par quelque corsaire...), voire à des incidents plus mineurs, mais non moins déplaisants :

« En 1780 (il est à l'époque directeur des Postes et receveur des Domaines du roi en la ville de Guingamp), la barque *l'Anonyme* venant de Bordeaux, déchargée à Pontrioux pour son compte 3 caisses de liqueurs et vins. La marchandise arrive à Guingamp le 21 avril... Mécontent de la qualité, Christophe renvoie le tout à Bordeaux. »

Liste des marchandises réexpédiées par Christophe de Roquancourt en 1780

Prix total marchand : 325 livres 12 sols ; 314 livres pour la marchandise, et 11 livres 12 sols pour les caisses, emballages et divers.

PREMIÈRE CAISSE :

15 bouteilles de Muscat de Malaga	4 L.
5 bouteilles de Malvoisie	4 L.
5 bouteilles de « pagaret » ²⁴	4 L.

DEUXIÈME CAISSE :

50 bouteilles d'eau de vie d'Hendaye	30 sols
--------------------------------------	---------

TROISIÈME CAISSE :

8 bouteilles de ratafia de cerises	4 L.
8 bouteilles de ratafia ²⁵ de noix	4 L.
8 bouteilles d'Angélique	50 sols
8 bouteilles de cannelle	50 sols
8 bouteilles de Parfait Amour ²⁶	50 sols
8 bouteilles d'eau de vie d'Hendaye	30 sols

23. Il est vraisemblablement plus souvent à Saint-Brieuc où naissent, de 1784 à 1790, les quatre enfants de son second mariage.

24. Infusion de noix de « pacane » ou pécan originaire d'Amérique ?

25. Ratafia : liqueur à base d'eau-de-vie, de sucre, dans laquelle on fait infuser fruits ou fleurs.

26. Liqueur aromatisée.

Il a suffisamment de « liquidités » pour acheter des rentes sur l'État, dont il reçoit régulièrement les revenus et arrérages... jusqu'à la Révolution.

L'abbé François de Roquancourt

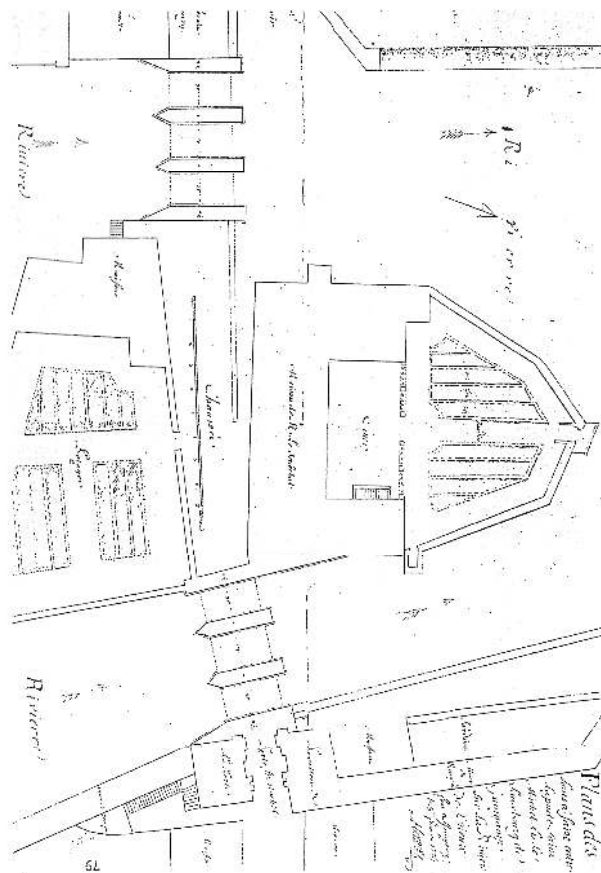
C'est de lui que l'on va, dans ces années 1788-1789, parler le plus à Guingamp (rappelons que c'est le plus jeune frère de Christophe). Replaçons-nous dans l'ambiance de crise des dernières années de la monarchie absolue... Pour protester contre la suppression des parlements, le parlement de Rennes, l'un des plus franchisés du royaume, décide à maintenir les droits de la province dont il s'estime le représentant naturel, expédie à Versailles deux délégations.

L'une en juin 1788 comprend 12 députés, ils furent embastillés ! La seconde, 18 membres, dont 2 Guingampais partit le 18 juillet... et subir le même sort ! Une troisième, cette fois de 53 membres, partit début août avec des représentants des trois ordres et la consigne de ne céder qu'à la force. Le changement de ministre du 25 août (Necker remplace Brizoux) et une entrevue à Versailles entraînèrent la libération de tous les « embastillés ». Or dans la délégation triomphante, figurent M. de Coëtando, seigneur de Keraulfret, et le chanoine François de Roquancourt, délégué du Chapitre de Quimper... Ils furent solennellement accueillis et on offrit à l'abbé « une hermine d'or »²⁷, puis il rejoignit son manoir du Roudourou en Ploutisy qui était sa demeure.



Et où donc habite Christophe à l'époque ? Seigneur de Kerafel, il reste certainement fidèle au manoir mais il semble être propriétaire d'un terrain dans l'îlot Saint-Michel, entre les deux ponts, à la pointe aval de cet îlot... qui est « hors les murs », donc en Saint-Michel. Lors de l'inondation catastrophique d'août 1773, il eut des murs écroulés et sa maison dégradée (la crue emporta les ponts saint-Michel). Dégâts évalués à 1 200 livres.

27. Les maires de Guingamp portaient durant la durée de leur charge une hermine d'argent.



Implantation intéressante : située « hors les murs », ce pouvoir être un pied-à-terre, un entrepôt non soumis aux impôts sur les vins ou autres marchandises.

Il y sera « recensé » en l'an IV dans un logement de « 6 cheminées » avec un domestique.

Ce fait est confirmé par l'acte de vente d'un bien national appartenant à Augustin de la Housaye, intitulé « vente de l'ancien auditoire de Saint-Michel²⁸ » :

« Un pavillon carré [...] crépi et lambrissé en dôme sous couverture d'ardoises sur un cubis (tez-de chaussée) servant de cuisine à Christophe de Roquancourt avec porte au levant et pont en bois vers la rue ci-devant Saint-Michel.

Au nord et au couchant et au nord de la visière, terrain à Roquancourt (c'est la pointe aval de l'île de la Saïse-Michel)

Mis à prix 160 livres, le dit auditoire fut adjugé 1 510 livres. »

Revenons à la famille de Christophe. Son épouse, Jeanne Le Normand de Kergér lui donne une fille, Marie-Félicité en septembre 1773, mais décède le 18 décembre 1773. Il se remaria à Marie-Gabrielle Le Cam de la Ville-Porte-Amour qui lui donne quatre enfants, tous nés à Saint-Briec où la famille doit résider pendant quelques années :

- Marie-Françoise Félicité (1784), décédée à Guingamp en 1852,
- Louis-Alexandre Adolphe Thérèse (1786), † à Guingamp 1869,
- Marie-Anne Hyacinthe (1788) dont le parrain est son oncle paternel Laurent Marie Guillaume, officier de marine,
- Marie-Joseph l'Esprit (1790), dont nous reparlerons.

Décembre 1788 : La démarche de Laurent-Marie Guillaume de Roquancourt

Ce fut probablement dans l'effervescence politique du temps, la perspective de la réunion des États de Bretagne en vue de l'élection des États généraux, qui poussa Laurent de Roquancourt, frère cadet de Christophe, à déposer une requête officielle de reconnaissance de noblesse. Cette demande est faite par Laurent, sieur de Keravel, messire François-Marie de Roquancourt son

28. La seigneurie de Saint-Michel était l'une des plus importantes et la justice y était rendue au nom des marquis de la Rivière dans toutes les paroisses où elle s'exerçait, dans un local appelé « auditoire ». Sur un plan de 1725, on l'appelle « la maison du sénéchal ».

frère, puis ses quatre fils et ses cinq filles²⁹. (On remarque que le nom de Christophe, le frère aîné, n'est pas mentionné.)

La requête porte sur l'« entrée, séance et voix délibérative aux États de la province lorsqu'ils auront l'âge de 20 ans et que leurs noms seront inscrits au catalogue des nobles de l'évêché de Tréguier, ressort de la sénéchaussée de Rennes.³⁰ »

La réponse (9 février 1789), affirmative, s'avère extraordinairement rapide, les documents familiaux authentifiés ayant été dûment fournis et reconnus exacts, remontant sans interruption jusqu'à Jehan de Roquancourt à Falaize.

Ainsi se terminait positivement (bien qu'un peu tardivement, quelques mois avant la nuit du 4 août 1789 abolissant la noblesse et ses privilèges...) cette longue période un peu floue où les Roquancourt avaient soit revendiqué leur noblesse, soit s'étaient contentés d'être « nobles hommes », faute de preuves certaines ou par crainte d'avoir « dérogé » en se procurant par des moyens « non nobles » les ressources indispensables à leur existence familiale et au désir de conserver leur cher Keravel.

Ils en étaient d'ailleurs officiellement absous puisqu'on lit dans l'acte officiel de reconnaissance :

« Si certains [...] ont raisonné à la qualité de nobles et ont dérogé, cela est dû à des circonstances épisodiques financières ; la naissance n'est pas toujours suivie de la fortune. »

Conserver Keravel avait été une véritable performance... Combien de ces familles Bodin, Allain, Binet, de la Villéon auxquelles ils se sont alliés par mariage, associés plus ou moins ouvertement, se sont livrés en affaires à de véritables coups de poker... contraints de revendre terres et manoirs pour payer leurs créances... Les Juhel ont vendu Kerléino aux Le Brun (ceux-ci sont gros acheteurs et seront ceux qui conduiront le mieux, le plus vite, le plus haut, leur ascension). Le manoir de Keribo, voisin de Keravel, fut successivement propriété des Le Rouge, Le genre, des Allain et, en 1702, Pierre Allain de Kercado doit revendre Keribo, 8 000 livres, pour payer ses créanciers.

On comprend que peu à peu ces bourgeois enrichis aient préféré acheter des « offices » et des « charges », plus sûrs que les bénéfices commerciaux. Ce fut regrettable pour l'essor économique de la ville de Guingamp. L'essentiel des capitaux se trouva dans le domaine foncier et mettra plus d'un demi-siècle à se relancer timidement dans le commerce et l'industrie naissante au XIX^e siècle.

29. Il a épousé en 1766 Anne-Angélique Carron dont il aura neuf enfants.

30. Rappelons qu'Olivier avait effectué cette même démarche en 1669.

Les Roquancourt sous La Révolution à Guingamp, Grâces et Plouisy

Nous savons que Christophe restera neutre. Il possède toujours sa maison à Saint-Michel.
Qu'en est-il du chanoine François, son frère ?
Comme il fallait s'y attendre, il ne prête pas le serment à la Constitution civile du clergé, il émigre.

Qu'advint-il du Roudourou, « sa résidence » ?

En réalité, il n'y avait été que « locataire » de la famille Le Brun du Lojou. Lors de la perception de l'emprunt forcé (septembre 1794), les demoiselles Le Brun sont encore propriétaires de tout le domaine : manoir, jardins, moulins, four, métairie, etc.³¹

Le dernier Le Brun, Charles, y avait habité depuis 1760. Après sa mort en 1786, sa veuve et ses enfants vinrent s'installer en ville dans leur hôtel rue Saint-Yves (ils y sont en l'an IV). Ce fut sans doute à ce moment-là qu'ils « louèrent » le manoir.

En application de la loi sur les suspects, tous les biens des Le Brun furent mis sous séquestre³². Les deux dernières sœurs de Charles, Charlotte-Gabrielle et Marguerite-Angélique sont considérées comme « suspectes », astreintes à se présenter aux autorités. L'une d'entre elles fut même un temps internée. Elles résidaient dans leur maison de la « rue du Champ-au-Roy »³³ avec leur cousine Marie-Louise de Léon.

Charlotte-Gabrielle décède en 1797 à 82 ans, Marguerite-Angélique en 1798 à 94 ans. La vente des biens nationaux des Le Brun se fit en 1799. Les lots « manoir » et « métairie » du Roudourou sont rachetés par un sieur Besnier.

En réalité, il agit pour le compte de Christophe de Roquancourt et de ses associés (ses enfants).

Il y eut en l'an VII une rectification à l'acte d'achat. Christophe de Roquancourt doit rétrocéder au Domaine national « la moitié d'un lot » : il vendit l'autre moitié en 1806.

Le Roudourou, propriété importante, manoir et métairies regroupant sur Plouisy, Grâces et Guingamp, en plus de divers bâtiments, 34 parcelles de prés, bois, jardins et futaies³⁴.

31. Elles versent sur ces biens 339 livres d'impôt.

32. Certains membres plus ou moins proches de leur famille avaient émigré.

33. Actuellement « Demeure de la Ville-Blanche », rue du général-de-Gaulle.

34. Ce n'était qu'une toute petite partie de la succession Le Brun.

Quelles étaient les autres propriétés des Roquancourt ?

À chaque succession, les 2/3 revenaient à l'aîné. Entre Christophe et son frère Laurent Guillaume il y avait eu, au moment de leurs mariages, plusieurs conventions.

On retrouve en 1771 une liste de biens « dont les revenus sont estimés en *Saint-Michel "les" Guingamp* » :

Keravel, le manoir et ses dépendances estimés	100 livres
La métairie dudit lieu	560 livres
Deux pièces de terre vis-à-vis la croix de Keravel (La croix du Moine)	60 livres
Le Boscraut au village de Grâces	87 livres, 1 sol
Deux maisons vis-à-vis l'église de Saint-Michel (elles furent vendues 600 livres).	92 livres, 1 sol

À Guingamp,

Une maison à Saint-Sauveur	90 livres
Une rente sur la maison près la porte du Moulin	3,50 livres
Rentes sur des maisons à Saint-Sauveur	24 sols
Plus une rente « à mon frère l'abbé » de 12 boisseaux de blé,	soit 72 livres.

Mais ils possédaient aussi dans d'autres paroisses : Le Mercen Saint-Agathons, Goudelin – bien des « convenants » affermés, la plupart dans le Trégor, d'autres près de Combourg.

Le domaine de Keravel (environ 30 ha) était le plus important en 1789 qu'au moment de l'achat en 1569 ? C'est possible, mais de peu. Les cordeliers s'implantèrent dès le début du XVII^e siècle dans leur vaste enclos à la limite du manoir et de la métairie. Vers le sud, c'était Keitbo (les Allain pendant longtemps), au sud-est, le manoir de Kerpaour... Quelques parcelles ont pu être ajoutées dans cette direction : l'une d'elles porte le nom de « parc bilian Kerpaour ».

Dans une des parcelles proches de la métairie, on a retrouvé à différentes reprises des ossements.

Quand le monastère des cordeliers fut vendu comme bien national, il fut démolit et les pierres, encore en bon état, vendues comme matériaux de construction. Le cloître était le cimetière des moines : il est possible que les ossements aient été transférés dans cette parcelle proche, probablement avec l'accord du propriétaire de Keravel (parcelle n° 449, ancien cadastre, 461 sur le nouveau). On l'appelle parfois « le cimetière ».

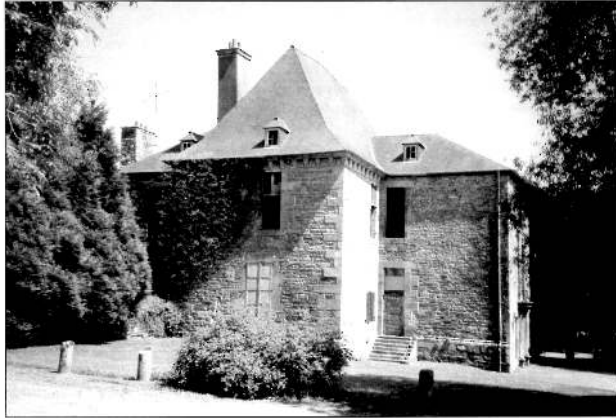
Les Roquancourt aux XIX^e et XX^e siècles

Louis-Alexandre

Après le décès de Christophe (1808) et du chanoine (1811), Keravel revint à Félicité, Le Roudourou à Louis Alexandre, époux d'Esther Marie Suzanne Mazurié³⁵ et à leur fille Mathilde.

Louis-Alexandre a fait partie de la première municipalité de la Restauration puis, après les Cent-Jours, de la seconde. En 1831, veuf, nous le retrouvons à Saint-Michel ainsi que sa sœur aînée Marie-Félicité, née en 1784. Celle-ci décède en 1852, Louis-Alexandre en 1869, tous deux à Guingamp.

35. Nous avons évoqué la famille Mazurié (d'origine normande aussi) associée sous le Consulat aux Desjars et Blanchard, négociants et banquiers (bulletins n° 17 et 18).



Le Roudourou et la famille de Contre-Église

La plus jeune des filles de Christophe, née à Saint-Brieuc en 1790, a épousé en 1815 Charles-Alexandre Aymonet de Contre-Église (L'auve-Saône), colonel, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, de la légion d'honneur, de l'ordre militaire de Pologne, commandant de l'île de Ré...

Ils eurent quatre enfants, deux filles et deux garçons.

Charles de Contre-Église décède en 1840, son épouse en 1845.

Quien est-il, au XIX^e siècle, du manoir de Roudourou ?

De l'orgueilleuse demeure construite au début du XVIII^e siècle par la famille Fleuriot, il reste l'imposant portail de style Henri IV... Mais quand donc a disparu (pillé ? ruiné ?) le « grand manoir flanqué à chaque extrémité d'un gros pavillon et d'une tour » ?, la chapelle « dont les vitres étaient les plus belles qui sont en France » ?, le jardin « dessiné par Le Nôtre » (comme celui de Kernabat), « descendant en terrasses vers le Tieux et où s'élèvent deux autres pavillons » ?

Vraisemblablement, ce qui reste est un des pavillons du manoir qui fut restauré en 1830 et complété à cette date d'une aile. Il comporte une cour, un puits, et quelques bâtiments annexes, en tout près de 2 ha.



Mais il y a aussi la métairie (un peu plus de 25 ha), avec les bâtiments, 21 parcelles de « labours, prairies, futaies³⁶ et une grande allée de Saint Jean » bordée de superbes châtaigniers (comme aux Salles). Cette allée prendra plus tard le nom d'allée de Lourdes, la paroisse de Grâces ayant autorisé l'aménagement d'une petite grotte au-dessus d'un vallon appelé « le Petit-Lourdes »³⁷.

La maison d'habitation comprend un rez-de-chaussée avec cuisine, salle à manger, chambre de décharge, salon et cave. À l'étage, bibliothèque, quatre chambres et trois cabinets (petites pièces attenantes : cabinet de toilette, garde robes...).

Après le décès de leurs parents, il reste comme héritières deux filles. Athénaïse, l'aînée née en 1819 et sa sœur Marie. Marie décède en 1907, Athénaïse en 1915. Entre temps, la propriété a été écornée par le passage de la voie ferrée vers Pontrioux, ce qui a soulevé les vives protestations des demoiselles de Contre-Eglise.

Athénaïse, héritière de son frère Louis, décédé en 1869 sans enfant survivant, devient donc propriétaire de tous les domaines des Roquancourt : Kervavel, le Roudourou, et toutes les métairies qui en dépendaient. Avec elle s'éteignait la branche aînée des Roquancourt propriétaires de Kervavel depuis 1569 et du Roudourou depuis 1799.

Mais il restait la branche cadette : la descendance de Laurent-Marie Guillaume (1740-1821) marié en 1768 à Angélique Anne-Marie Carron. Ils avaient eu neuf enfants, quatre fils et cinq filles. Cette branche revendiqua la succession... qui était importante.

La branche cadette des Roquancourt Keravel

Laurent et sa famille ont résidé d'abord à Dinan, où naquirent sans doute leurs enfants³⁸. Nous évoquerons que les éléments essentiels de cette descendance très nombreuse.

Laurent Marie Guillaume (1740-1821) et A. Carron



Joseph-Marie Roquancourt Keravel (1788-1866)



Joseph-Marie Laurent de Roquancourt Keravel (1815-1871),
commissaire général de la marine,
marié en 1847, il eut quatre enfants :
Élisabeth, Anne-Marie, *Élie*, Fernand

36. À Kervavel comme à Roudourou, beaucoup de parcelles seront « boisées », surtout en hêtres, très recherchés pour la fabrication des sabots.

37. Les terres de la métairie s'étendent sur Grâces, Guingamp, Plouisy.

38. Dont en 1772, Hélène Jeanne Françoise qui se fit clarisse à Dinan. Un abbé Carron était recteur de Saint-Sauveur à Dinan.



Joseph-Marie Laurent de Roquancourt Keravel (1815-1871).



Élie Joseph de Roquancourt Keravel (1853-1892)

Sans enfants,

« il adopte comme chef de nom et d'armes » son neveu Élie,
fils de sa sœur aînée Élisabeth de Roquancourt,
mariée en 1877 à Auguste Chancerelle.



Élie Chancerelle (1878-1914)

Est autorisé par décret du 14 juillet 1900 à

« relever le nom de sa mère, née Roquancourt.

C'est la naissance de la famille Chancerelle- de Roquancourt-Keravel.

Elle épouse Jeanne Gutchard en 1909.

Capitaine d'infanterie au 115^e RI,

il meurt au champ d'honneur à Virton le 22 août 1914.



Olivier Chancerelle de Roquancourt-Keravel

(Laval 1910-Paris 2002).



Geoffroy Chancerelle de Roquancourt-Keravel

Né en 1943, propriétaire actuel de Kervavel.

La vente des domaines

Tous étaient propriété d'Athénaïse de Contre-église, décédée le 3 mai 1915. La succession fut très compliquée car il y avait eu trois testaments contradictoires. Dans l'un d'eux (1912), elle favorisait Élie de Roquancourt. Mais tous ayant été révoqués par la testatrice (acte du 15 février 1915), la succession se fera, en l'absence d'entente entre les requérants, par vente en licitation judiciaire.

Du fait de la guerre, du décès d'Élie en 1914, des conflits entre les héritiers (familles de la Morre-Houdancourt, de Cossé-Brissac, du Ponravice, Lamandé, etc.), la vente se fit en septembre 1917 en l'étude de maître Gouin, notaire à Guingamp. La vente des domaines était accompagnée d'une vente mobilière.

Mme Élie Chancelle de Roquancourt Keravel fut ainsi acquérir quelques souvenirs de famille, dont le portrait du chanoine François de Roquancourt, du Chapitre de Quimper, et des miniatures de famille.

Pour les domaines, il y avait 12 lots d'importance inégale :

- 1 et 2 château et métairie du Roudourou
- 3 métairie de Romarquer en Plouisy
- 4 métairie de Goulan
- 5 métairie de la Houssaic
- 6 la réserve de Keravel (le manoir) et la métairie
- 7 Tio Rolland en Plésidy
- 8 le Launay en Plouézec
- 9 Kermanac'h en Kéry et Plouézec
- 10 la maison n° 16 rue des Ponts-Saint-Michel à Guingamp (magasin, deux étages, cour, jardin, *Issois*)
- 11-12 deux petites pièces de terre en Plouézec.

Le total atteignant une superficie d'un peu plus de 180 ha. La mise à prix totale : 400 000 F, dont 130 000 pour l'ensemble du Roudourou et 55 000 pour Keravel.

La vente fut très disputée, les enchères montrèrent du fait des mandataires des divers requérants. La période était difficile, la guerre avait entraîné la chute du franc or (franc Napoléon),

Etude de M. Joseph GOUIN, notaire à Guingamp, 12, rue Saint-Yves.

BELLE VENTE MOBILIÈRE

En la ville de Guingamp, rue des Ponts-Saint-Michel, au domicile de feu Mlle Athénaïse AYMOUET DE CONTRE-ÉGLISE.

Et en son château du Roudourou, commune de Plouisy, près Guingamp, les Jours 17, mardi 18 et mercredi 19 septembre, à deux heures de l'après-midi, M^{re} GOUIN y procédera à la vente aux enchères publiques de tous les mobiliers.

On vendra notamment :

DE TRES BEAUX MEUBLES ANCIENS.

Chandeliers époque Louis XVI, Pendules époque Louis XVI, Bonheur du jour, Époque Louis XVI, Petit Bureau de Dame, époque Louis XVI; Peinture, Époque Empire; Chaises, Lampes et Pastilles, époque Empire et époque Louis-Philippe; Tableaux anciens; deux clavocins; 148 Empire; tables à ouvrage, consoles; commodes époque Empire et Louis XVI et quantité d'autres meubles, chaises, tables, batterie de cuisine, etc. Voiture, harnais, charrette, etc.

ET, EN SUS.

Ordre de la vente : le lundi à la Propriété de Guingamp à 10 heures et mardi, au Château du Roudourou.

On pourra voir le mobilier le dimanche 16 septembre, de neuf heures du matin à midi et de deux heures à cinq heures du soir.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^{re} Joseph GOUIN, notaire à Guingamp.

et la spéculation s'exerçait sur les biens fonciers, les « rentes » étant menacées (... les emprunts russes!).

Tout fut vendu, les sommes furent partagées entre les divers héritiers. Les La Morre-Houdancourt achetèrent le Roudourou mais le revendirent rapidement.

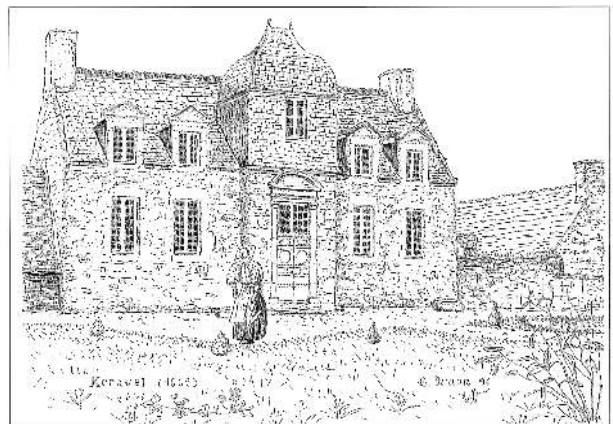
Mme Élie de Roquancourt (née Jeanne Guichard) réussit à acquérir l'ensemble de Keravel, berceau de la famille depuis 1569, pour la somme de 71 000 F, soit près de 50% de plus que la mise à prix, et ceci grâce à M. Joseph Guichard son père, venu tout spécialement de Saint-Berbevin les Laval (Mayenne) pour racheter Keravel (le manoir et la métairie).

Mais le Keravel de 1917 avait été amputé, lui aussi, après 1855, par la construction d'une voie ferrée – la ligne Paris-Brest –, et au lieu des 30 ha du XIX^e siècle ne correspondait plus qu'à environ 23 ha (manoir et métairie). Il a été de nouveau traversé par la construction de la rocade de la nationale 12, et l'achat de quelques parcelles par la mairie de Grâce (dont la future salle des fêtes). Il reste environ 17 ha.

La famille de Roquancourt a décidé, il y a une trentaine d'années, de se réinstaller au manoir et de le remettre progressivement en état.

Lors des combats de la libération de Guingamp, les bombardements américains sur Kerlivo dévastèrent une partie des espaces boisés, mais épargnèrent les bâtiments.

Il ne nous reste plus qu'à visiter le manoir.



Keravel : le manoir

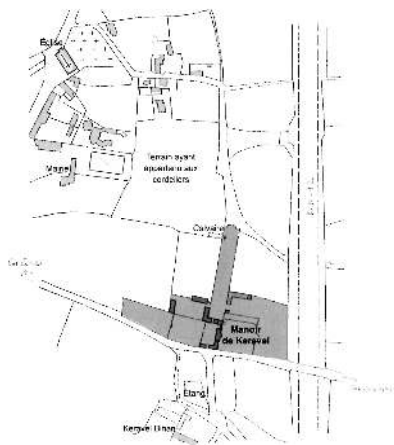
Aujourd'hui, on emploie ce mot pour désigner – ce qui est justifié – une demeure ancienne qui fut propriété noble, mais aussi pour une construction récente un peu imposante ; à notre époque de « faire-valoir », utiliser ce mot rehausse le prestige de l'édifice.

Le « manoir » authentique, c'est bien autre chose. Le mot vient du verbe latin *manere* qui veut dire « rester », « demeurer »³⁹. C'est donc évidemment une maison d'habitation, mais aussi tout un **domaine rural** qui l'entoure et permet d'y vivre : cours et jardins potagers, vergers, puits, terres de cultures et d'élevages, bois variés, de futaie ou de décoration.

Ce qui détermine trois éléments bien délimités :

1) L'habitation proprement seigneuriale enclos de murs (rappel des châteaux féodaux). On y accède généralement par une allée bordée d'arbres, la « rabine » qui aboutit à un portail imposant.

2) La « métairie », généralement attenante, dont le personnel s'active aux travaux agricoles.



39. Du même verbe vient le mot « manant » : « celui qui demeure », par opposition au vagabond. C'est un habitant de la ville, différent du noble, des bourgeois... Le mot a pris, depuis, une connotation péjorative : homme de peu, voire méprisable ou inquiétant.

Habitation du métayer, étable, écurie, soies à porcs, aire à battre, un moulin s'il y a un cours d'eau, un colombier si la superficie du domaine est suffisante...

3) Les parcelles agricoles, labours, prés, landes et futaies... d'importance variable, regroupées généralement autour des éléments précédents.

Ces manoirs ou gentilhommières se multiplient fin XIII^e et XIV^e siècle, lorsque les grandes familles nobles concèdent des parties de leur domaine à des seigneurs de moindre importance qui sont leurs « vassaux ». Dans un document, « l'aveu », ceux-ci reconnaissent leur dépendance. En Bretagne, particulièrement dans le Trégor, ils sont très nombreux et bien sûr d'importance très inégale. Keravel est un bon exemple de ces « manoirs » près des villes où leurs propriétaires peuvent aussi avoir maison ou « hôtel ». Nous avons déjà montré l'avantage de ces « résidences » autour de Guingamp.

Le manoir⁴⁰ : les accès

L'ensemble se situe au sud-est du bourg de Grâces, en bordure de la route qui descend vers Guingamp par Kerpaour et Gourlan, route relativement récente. Jusqu'au début du XIX^e siècle, c'est le « chemin de Keribo » (ancien cadastre, confirmé par des textes). La route actuelle longe le mur qui limite la propriété sur environ 150 mètres.

La porte sud

À peu près au centre de ce mur, une double entrée⁴¹ : une porte piétonne cintrée, entourée de pierres à peu près symétriquement disposées.

Accolée, une grande ouverture rectangulaire : les côtés verticaux, dont l'un prolonge le côté droit de la petite porte, formés de pierres bien taillées, sont surmontés d'une sorte de chapiteau, une pierre plus large et un étroit entablement ; au-dessus, un épais linteau de bois.

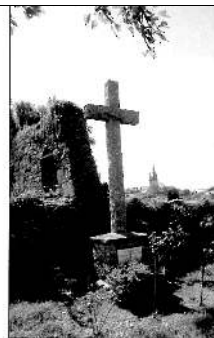
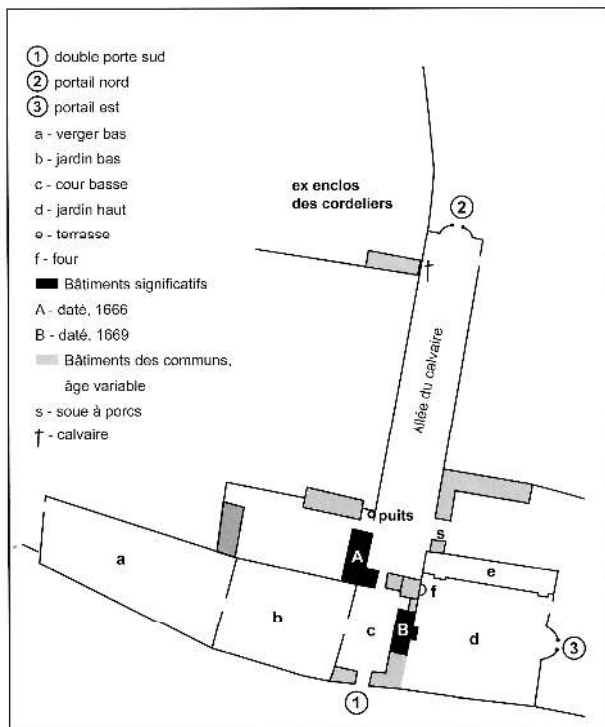


40. À partir d'ici, nous prendrons le manoir dans *deux* de ses éléments : l'habitation seigneuriale et la métairie.

41. 4,40 m de large en tout.

Cette porte a peut-être été autrefois « à ciel ouvert ». Aujourd'hui, l'ensemble est englobé dans une maçonnerie continue sous un toit d'ardoises débordant et, vue de la cour, forme une sorte de porche dans le bâtiment qui longe tout ce côté sud de la cour basse.

Il y a dans la maçonnerie des traces de remaniements.



Les autres entrées du manoir

Elles sont plus imposantes.

L'allée du Moine

On la distingue bien sur le plan, vers le nord, perpendiculaire à l'ensemble des bâtiments. Elle est dite « charmille » ou « allée du Calvaire »⁴². Nous savons pourquoi. Elle se termine par deux murets incurvés où se devine de chaque côté l'emplacement d'un ancien échalier.

Au sommet de la courbe, deux solides piliers en blocs de granit gris bien taillé, surmontés d'un cantonnement et d'une sorte de dôme, ont supporté autrefois une porte, consolidée par de solides traverses.

À l'extérieur, deux bornes de pierre évitent le heurt des roues sur les piliers. La couleur grise de ces piliers fait penser à une réflexion xviii^e ou xix^e.

Le « calvaire du Moine », nous le savons, n'est plus là, mais il a été remplacé après la Seconde Guerre mondiale par un autre en « ex voto », parce que les bâtiments n'avaient pas souffert des bombardements sur Keribo.

En passant par cette allée, on arrive directement à travers les communs vers un passage débouchant dans la cour basse.

42. À l'époque, on rejoignait par là la route de Guingamp.

La troisième entrée

Elle est plein est, autrefois à l'extrémité d'une longue allée sous futaie qui, dans cette même direction, atteignait l'extrémité du domaine. Elle a été « saucissonnée » deux fois : en 1855 par la construction de la voie ferrée Paris-Brest, puis plus récemment par le passage de la nationale 12 (rocade sud de Guingamp). Il n'y a plus d'allée. L'accès actuel se fait à partir de la route par un raidillon qui, seul, permet le passage des engins agricoles... et des voitures.



On arrive devant un portail ouvert au milieu du mur du jardin haut et placé lui aussi, au sommet d'une maçonnerie en arc de cercle. La grille est toute neuve⁴³.



Remarquons bien les piliers qui l'encadrent. Sur une base surmontée d'un mince entablement et d'une moulure s'élève un pilier carré, lui-même coiffé d'une moulure et d'un chapiteau carré sommé d'une boule. Mais le plus intéressant est l'aileron qui le flanque : c'est une double volute finement entoullée dont la partie inférieure s'orne d'une jolie fleur à quatre pétales. On retrouve ces éléments à Guingamp dans les frontons de chapelles des trois monastères construits entre 1655 et 1709, et en bordure de quelques lucarnes en ville. C'est un bon élément de datation.

43. Sa largeur (2,18m) ne permettait pas le passage aisé des automobiles. Le mur a été ouvert plus loin, vers la droite.

Le manoir : les bâtiments



Deux dates seulement sont gravées dans la pierre : 1666, c'est encore Marc ; 1669, c'est Olivier, son fils aîné.

Voyons d'abord la disposition d'ensemble (voir plan page 32).

C'est un rectangle plus ou moins régulier, orienté ouest-est. On peut noter de gauche à droite :

1) Le verger d'où l'on descend par quelques degrés dans un jardin bas (le potager). Un muret le limite, portant encore des colonnes qui ont dû autrefois être reliées entre elles. Quelques marches encore et l'on est dans la cour basse.

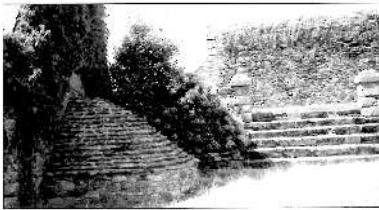
2) Elle est entourée de murs ou de bâtiments sur trois côtés, on y accède par les portes sud et un passage libre au nord.

3) Vient ensuite le manoir d'habitation. Sa base est un rectangle d'environ 15,35m sur 6,20m.

4) À l'arrière de ce bâtiment, nous retrouvons sur un niveau relevé d'environ 2 m, un autre jardin, sans doute « à la Française » à l'origine, rectangle à peu près régulier d'environ 30 m de côté.



44. Précisons quand même que ce type de jardin s'est d'abord développé en Italie...



5) Enfin, à l'extrémité est, l'entrée en arc de cercle encadrée de ses élégants piliers à ailerons.

Sur le côté nord de ce jardin, une sorte de terrasse de 6 m de large. On y accède à chaque extrémité par six marches. Elle est bordée du côté jardin par un muret de pierres sur lequel subsistent encore onze socles carrés

qui ont supporté des colonnes cylindriques. Les mêmes se retrouvent sur les murets des jardins d'en bas. De l'autre, elle est adossée à un mur aujourd'hui de hauteur variable, qui devait atteindre 7 ou 8 m. Peut-on imaginer ici, exposée plein sud, une sorte de galerie ou d'orangerie ? Il s'en construisit aux XVIII^e et XIX^e siècles à Kornabat, Keranno, aux Salles...

N'oublions pas, dans l'angle nord-ouest, la voûte du four à pain, récemment restaurée. Elle est adossée à une petite maison en contre-bas, à laquelle on accédait par la cour des communs.

6) Parallèlement à ce rectangle s'étirent d'autres bâtiments et des espaces ouverts : l'ensemble des installations anciennes de la métairie, d'âge variable, auxquelles se sont ajoutés des éléments plus récents. Les maçonneries portent la trace de nombreuses modifications difficilement datables. Les parcelles face au porche sud font partie du domaine. On peut y voir une fontaine et une petite pièce d'eau (par contre, la ferme dite « petit Koravel » appartient à un autre propriétaire).

Les habitations

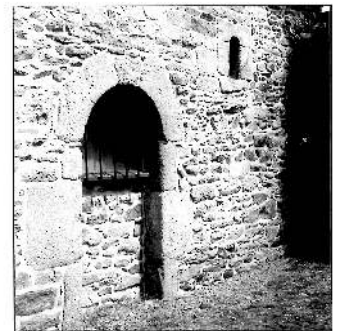
Seules deux dates y sont inscrites.

1666, sur la porte d'un bâtiment « externe » à notre premier ensemble.

1669, près de la base du « manoir » *« siveo senini »*, entre la cour basse et le jardin haut.

Ces dates, très rapprochées, posent des questions auxquelles il est difficile de répondre de façon assurée, faute de document précis.

Rappelons que c'est Marc de Roquancourt, décédé avant 1669, qui décide de réaménager son manoir et que c'est son fils Olivier qui achève les travaux dans un délai de 20 à 30 ans plus tard, probablement selon les désirs de son père.



Le bâtiment daté de 1666

C'est, orienté sud-nord, un rez-de-chaussée surmonté d'une partie mansardée sous un toit à double pente (photo bas de la page 36). Il comporte sur sa façade ouest deux portes cintrées en belles pierres de granit (aujourd'hui transformées en fenêtres), une fenêtre au moins a été murée. La date est au sommet de la porte centrale, en relief, dans un cartouche en creux. À cet emplacement, ce ne peut être une date de fondation⁴⁵.

Au sommet de la deuxième porte, la pierre a-t-elle été martelée pour effacer des armoiries ?

Sur l'autre façade, les portes sont du même type et chaque façade comporte une petite niche destinée probablement à recevoir une statuette (on la devine à l'extérieur de la façade ouest).

Sur le pignon nord, visible sur la photo, on repère la trace de l'existence d'une porte fermant le passage ; c'était donc une cour englobant le puits.

N'est-ce pas là le manoir de Marc ? « l'antique castel » peut-être remanié ?

45. L'emplacement est appuyé par le fait que la pièce (sous le toit) a conservé un sol de torchis sur des quenouilles de paille et d'argile.

Le grand manoir

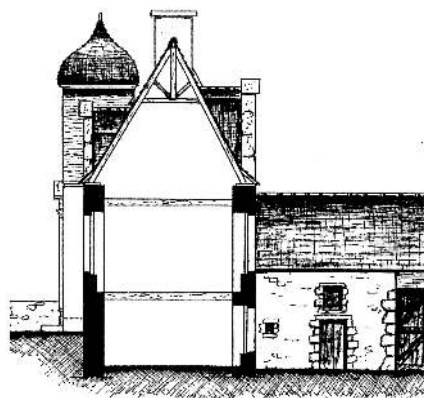
Près de sa base, la date de 1669, inscrite également dans un cartouche. Il s'y ajoute une croix et deux initiales N.S. Il était habituel de placer une telle pierre au début de la construction pour attirer la protection du ciel⁴⁶.



La façade ouest

C'est une construction simple en moellons, prolongée sur la droite par un bâtiment bas qui se raccorde au côté sud de la cour.

Disposition régulière des ouvertures rectangulaires : une porte et quatre fenêtres au rez-de-chaussée, trois fenêtres à l'étage (4^e de couverture, phoro du bas).



Un toit très en pente : la forte pente peut évoquer une couverture primitive en chaume. La toiture – sans gouttières – débord sur la façade et sa forme arquée favorise la projection des eaux de pluie. Les rampants sont en pierre. Une cheminée couronne chaque pignon.

La lucarne dans la toiture pose question : elle est nettement rehaussée... Sa structure, le fronton qui la couronne ne sont pas assortis au reste de la façade.

Et que voit-on apparaître au-dessus du faite ? une sorte de crête...

46. Voir *Tout Brest*, tome 1.

La façade est

C'est évidemment le même bâtiment, mais il a changé de visage (4^e de couverture, phoro du haut).

La structure d'ensemble est en gros identique.

En bas⁴⁷, quatre fenêtres, une porte, mais quelle porte !

Au milieu de la façade se projette un avant-corps de 3,3 m de large avec un décrochement de 85 cm. La maçonnerie ici est en pierre de taille. La porte, très haute (3,1 m), en bois massif décoré de motifs géométriques, en relief accusé. Elle comporte dans son tiers supérieur une fenêtre à vingt-quatre petits carreaux, dont cinq sont encore d'origine.

Passons au niveau supérieur.

L'avant-corps se prolonge en tour, couronné en biais à la pente du toit, couvert d'un essorage d'ardoises avec une fenêtre sur la façade. Et, coiffant le tour, une toiture en carène ou à l'impériale... La porte s'ouvre sur une entrée d'où s'élève un bel escalier pour atteindre les chambres mansardées dont les lucarnes sont surmontées de frontons triangulaires.

La porte, elle, est surmontée d'un fronton curviligne. Cette tour, qui abrite un escalier est un élément très intéressant.

L'escalier a toujours posé un problème : où le mettre ? À l'intérieur, il est encombrant. Alors on commence par le pousser un peu vers l'extérieur (maison rue du Cosquer), puis on le met sur une des façades (Sainte-Croix, La Roche-Jagu) : ce sont des escaliers à vis. Avec les escaliers à volées droites, on aura recours à une tour carrée⁴⁸, placée souvent sur la façade arrière, car peu esthétique. Ou bien on en fait un élément décoratif... Ce fut la mode au XVIII^e siècle – Rosvillou en Duault fut un des précurseurs, mais le manoir des Gatspern en Moustériu peut avoir servi de modèle au propriétaire



47. Peut-on dire « en bas » ? Les fenêtres sont bien hautes : elles correspondent en réalité aux fenêtres du premier étage de la façade mais : elles correspondent aux mêmes pièces à l'intérieur.

48. Certains manoirs importants en « L » intégreront cet élément (des Salles). Keribu se dotera de quelque chose d'approchant : un porche à l'union et un bel escalier intérieur.

de Keravel... Il retourna ainsi complètement sa demeure et en même temps lui donna un autre accès assorti : le portail est. Si nous examinons les façades de Guingamp de la même époque, maisons ou monastères, nous retrouvons les deux types de frontons et donc les ailerons.

À l'ouest, le manoir ne diffère pas d'une belle maison « ordinaire », à l'est, toutes proportions gardées, il tire vers le « château ».

L'escalier intérieur en bois présente des balustrades semblables à ceux du monastère des augustines (1709) et du presbytère de Guingamp (1718).

L'intérieur

Il est plus modeste, il a de toute façon été très modifié au XIX^e siècle. Après le mariage de Félicité, le manoir ne fut plus habité par la famille. À partir de 1814, il servit de habitation pour le recteur de la nouvelle paroisse dans l'attente d'un presbytère : la décision fut prise en 1842, mais en réalité le recteur resta à Keravel jusqu'en 1890. Par la suite, le manoir servira d'habitation aux fermiers.

Deux pièces en bas, une seule cheminée est en pierre.

Deux pièces au-dessus, avec fenêtres est et ouest (quelques unes sont fausses). Et des pièces mansardées au dessus. Les pièces sont boisées ainsi que les manteaux de cheminées en châtaignier ou en pitchpin⁴⁹.

Keravel et ses propriétaires évoluèrent donc de façon identique : les modifications architecturales se font parallèlement à l'importance croissante du rôle des Roquancourt à Guingamp et de leur aisance financière.

Simonne TOULET.

Bibliographie

SOULABAILLE Aline, *Guingamp sous l'Ancien Régime*, thèse de doctorat, Rennes, 1997.

LE ROUX Gilbert, *Plouisy, paroisse primitive*.

LE GOFF Hervé, *Les Riches Heures de Guingamp*.

ROFARIZ Sigismond, *Histoire de Guingamp*.

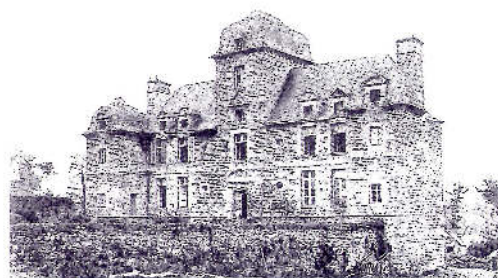
Manuscrits

Archives municipales (registres paroissiaux, recensements).

Archives départementales (biens nationaux)

Archives particulières familiales : Nous remercions vivement M. et Mme de Roquancourt de nous avoir largement ouvert leurs archives familiales et communiqué de précieux documents.

49. C'était aussi la mode à Guingamp : parfois on écorça les manteaux en pierre pour les « coiffer » dans du bois (maison de la duchesse Anne, premier étage).



Manoir de Carepen

Textes, photos et plans © Amis du Patrimoine de Guingamp.
Courrier : 15, rue Notre-Dame, 22200 Guingamp
Mail : jeannine.grimault@wanadoo.fr

